



LA GAZETTE DE THUREY

Le Cœur de Notre Village, Page par Page !

Infos légales

Autorisations d'urbanisme

Quels sont les travaux soumis à une déclaration préalable ?

Certains travaux de faible importance ne nécessitent pas de demande de permis de construire. Vous devrez en revanche faire une déclaration préalable auprès de votre mairie pour réaliser vos travaux. Ce sera le cas dans les situations suivantes :

- **Pose de panneaux photovoltaïques**
- **Des travaux qui modifient l'aspect extérieur** de la construction (création d'ouverture, changement de porte ou de fenêtre par un autre modèle...)
- **Des travaux de ravalement** lorsque la commune a décidé de les soumettre à une déclaration préalable
- De toute construction nouvelle entraînant la **création d'une surface comprise entre 5 et 20 m²** et d'une hauteur inférieure ou égale à 12 m
- **Des murs d'une hauteur au-dessus du sol supérieure ou égale à 2 m**
- **Des piscines creusées non couvertes d'une superficie supérieure à 10 m²**

8 MAI : FLORIAN MENANTEAU ET ANDRÉA ALCAMO, NOUVEAUX PORTE-DRAPEAUX DE THUREY

Une commémoration du 80ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, bien particulière, a eu lieu en présence des élus de la commune, des gendarmes, des pompiers et des portes drapeaux.

A cette occasion une cérémonie de passation du drapeau s'est déroulée, orchestrée par Gérard Mathey ancien militaire, et prononcée par M. Le Maire.



Deux jeunes hommes de Thurey, **Florian Menanteau, 18 ans, étudiant en Bac pro vente** et **Andréa Alcamo, 17 ans, étudiant en Bac pro maintenance véhicules**, prennent la relève de **Georges Bey, agriculteur retraité et ancien combattant de la guerre d'Algérie**.

Florian titulaire, et Andréa, suppléant, expriment avec fierté leur motivation à reprendre la fonction de porte-drapeau : « **Nous aimons notre pays, c'est notre façon de rendre hommage à ceux qui sont tombés pour la France** ».

Votre Mairie (Ouverte mardi et vendredi : 9h à 12h / 14h à 17h)

12 place de la Mairie 71440 THUREY

03 85 72 22 49

thurey.mairie@wanadoo.fr www.mairie-thurey.fr





EDITO DE M. LE MAIRE

Le beau temps est là et le respect des autres doit être de mise

Vous trouverez page 3 une affiche réalisée par la Mairie de Pierre de Bresse, qui me semble bien résumer ce que notre vie en collectivité implique. Vos élus essayent au quotidien de pacifier les relations de voisinage à Thurey, et cela fonctionne plutôt bien.

- Quelles règles s'appliquent à moi en tant que citoyen?
- Et qu'est ce que je crée comme désagrément à mes voisins que je ne supporterai pas?

Cela s'appelle le **RESPECT des REGLES ET le RESPECT des AUTRES**.

Pourtant certains brûlent des déchets verts, tondent les dimanches après-midi, ne ramassent pas leurs déjections canines, mettent la musique très fort à n'importe quelle heure...

Si on refuse ces règles simples, **si on prend les Droits sans Devoirs**, alors on s'exclut du "vivre ensemble".

Les autres sont perçus comme des ennemis et les échanges deviennent impossibles.

J'ai tout dernièrement eu à faire face à cet irrespect qui a conduit à des menaces physiques sur ma personne. **Pourquoi vouloir frapper son Maire?** Parce que les règles simples qui nous régissent sont rejetées, **parce que l'individu se croit au dessus des règles, au dessus des autres**, parce que l'autorité lui pose des limites qu'il refuse.

Je crois fermement au rôle des élus dans le bien-être de tous les habitants et aux échanges que nous pouvons avoir pour arranger les situations compliquées. Nous continuerons en ce sens, parce que cela fait partie de nos attributions d'élus de proximité, parce que lorsque nous sommes sollicités, nous sommes souvent remerciés plutôt que menacés, et parce que **la Loi nous protège**.

Bel été à vous.

Jean-Michel FROMONT

INFORMATION

APPEL AUX JEUNES HABITANTS DE 16 ANS !

La Municipalité a le plaisir d'offrir un bon cadeau aux jeunes âgés de 16 ans de la commune, le 21 juin prochain à 11h à la Mairie.

Vous avez 16 ans cette année: afin d'obtenir votre invitation, venez vous inscrire à La Mairie avant le 15 juin !

LES ACTUS

BIENVENUE À SIMON VÉROT, NOTRE CANTONNIER



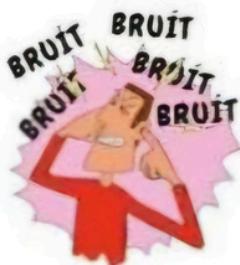
Arrivé dans notre commune depuis le 1er avril, Simon Vérot âgé de 35 ans est notre nouveau cantonnier. Résidant à Terrans, Simon a exercé plusieurs années à la Direction des Routes et des Infrastructures, puis à la commune de Pierre de Bresse.

Il est l'heureux papa de deux petits garçons et se passionne pour la chasse.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une belle carrière dans notre village.

Entre voisins, soyons malins !

Règle n° 1 = respect



Règle n° 2 = tolérance et bon sens



BRUITS DE VOISINAGE



Tous responsables et tous concernés

Les nuisances sonores provoquées par les travaux non professionnels des habitants (bricolage, jardinage,...) sont autorisées :

-  Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Extrait de l'arrêté préfectoral 71 du 30 juillet 2001



LE COMPOSTAGE ET PAS LE BRULAGE DES DÉCHETS VERTS

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit. Apportez-les en déchetterie.



DÉJECTIONS CANINES

Soyez respectueux !

Pensez à ramasser les crottes de vos toutous !



A VOS PORTABLES !

Envoyez nous vos plus beaux clichés de fleurissement, de vos jardins ou de jolis coins de nature dans notre village.

*Jusqu'au 31 août, par mail à l'attention de Sonia:
thurey.mairie@wanadoo.fr*

Une page complète de la Gazette de Thurey de l'automne sera dédiée à vos plus belles photos !

MANIFESTATIONS LES MANIFESTATIONS DE "THUREY EN FÊTE"



LA CHASSE AUX ŒUFS RÉUSSIE



A l'occasion de Pâques, dimanche 20 avril en fin de matinée, s'est déroulée la chasse aux œufs organisée par les bénévoles de "Thurey en fête".

Sous un beau soleil 35 enfants se sont donnés rendez-vous accompagnés par leurs parents afin de dénicher 1000 œufs bien cachés.

CONCERT GOSPEL



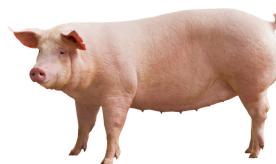
Dimanche 27 avril, Gospel Louhans, ensemble vocal d'une quarantaine de choristes, se sont réunis pour la 2ème année, pour le plaisir de chanter et swinguer ensemble.

Du gospel, en passant par des standards du jazz, de blues, et de variétés internationales, le chef de chœur et pianiste Jacky Borque a intégré le rythme et les harmonies d'un piano à la dynamique de l'ensemble avec succès !



MANIFESTATIONS

REPAS DE COCHON : SALLE COMBLE !



Samedi 1er mars, l'association de l'Espérance présidée par Joël Putigny a bien réussi son 1er repas de cochon de l'année puisque 135 personnes étaient réunies à la salle des fêtes. Dans la bonne humeur les convives ont apprécié le bon et gros repas débutant par la soupe de cochon puis la viande de soupe, la terrine, le fromage de tête, le boudin, le trou bressan, le rôti, le fromage et le dessert.



COMMÉMORATION : CESSEZ-LE-FEU DU 19 MARS 1962



Mercredi 19 mars, les élus et les anciens combattants de la Guerre d'Algérie se sont rassemblés autour du monument aux morts afin de rendre hommage, par le dépôt d'une gerbe de fleurs, à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la Guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.

→ A NOTER DANS VOS AGENDAS ←

5 JUILLET : COCHON A LA BROCHE, Association l'Espérance

COMPTE DE LA COMMUNE

Notre petite commune dispose de nombreux services, école, micro crèche, bibliothèque, salle des fêtes, entretien des routes et chemins...) pour sa taille.

Par contre nous ne disposons pas de revenus nous permettant d'engager tout ce que nous souhaiterions, tout ce que vous souhaiteriez. C'est un équilibre budgétaire délicat. Pour 2025, nous avons fait le choix d'engager plus de recettes que de dépenses. Nous avons néanmoins budgété le nettoyage de tous les fossés, et les moyens pour palier aux dépenses urgentes de la commune.

Votre Maire

(Suite pages 6, 7, 8)

COMPTES DE LA COMMUNE

BUDGETS 2025 DE LA COMMUNE

Budgets 2025			
	Fonctionnement	Investissements	Total
Recettes	374 509 €	161 520 €	536 029 €
Affectation résultats 2024	5 095 €	120 053 €	125 148 €
Total recettes	379 604 €	281 573 €	661 177 €
Dépenses	379 604 €	161 519 €	541 123 €
Affectation résultats 2024	0 €	120 054 €	120 054 €
Total dépenses	379 604 €	281 573 €	661 177 €
Résultats cumulés	0 €	0 €	0 €

Principales dépenses prévues en 2025 :

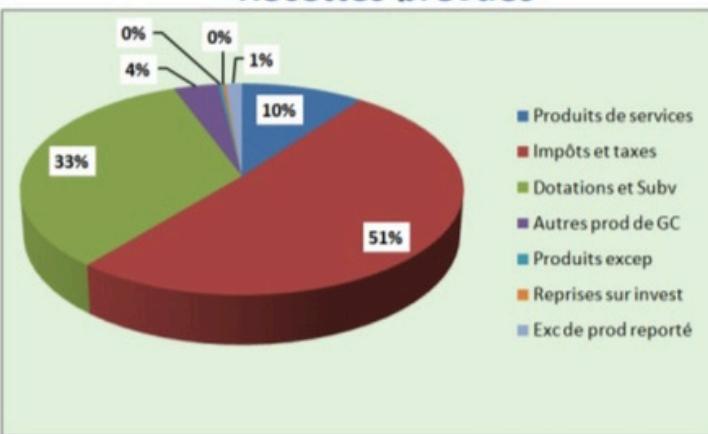
- Achat d'une débroussailleuse
- Curage des fossés
- Achat de cailloux pour combler les trous des chemins communaux
- Réparation de l'horloge de l'église et du battant de la cloche de l'église
- Logiciel de dématérialisation de l'état civil

Principales recettes prévues en 2025 :

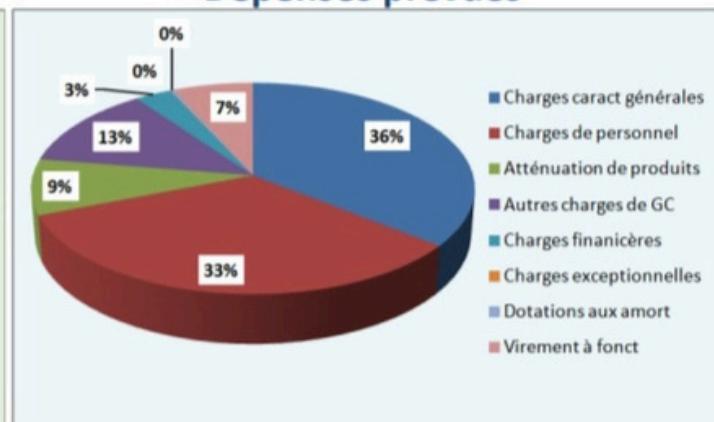
- Vente de l'ancienne débroussailleuse
- Vente du terrain à l'entrée de Thurey
- Vente de 2 terrains aux Verne
- Taux d'imposition communaux 2025 inchangés

Section de fonctionnement

Recettes prévues

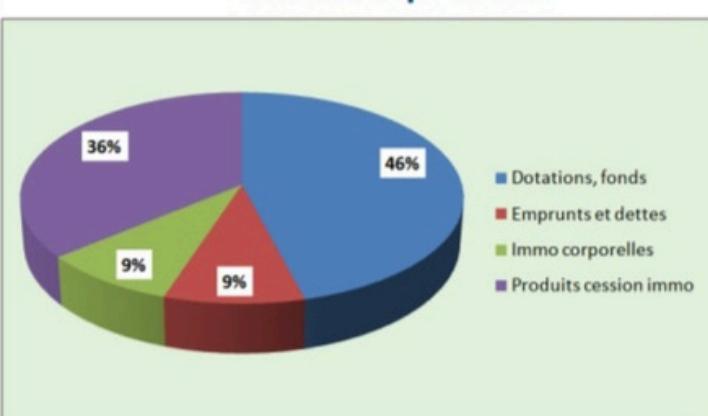


Dépenses prévues

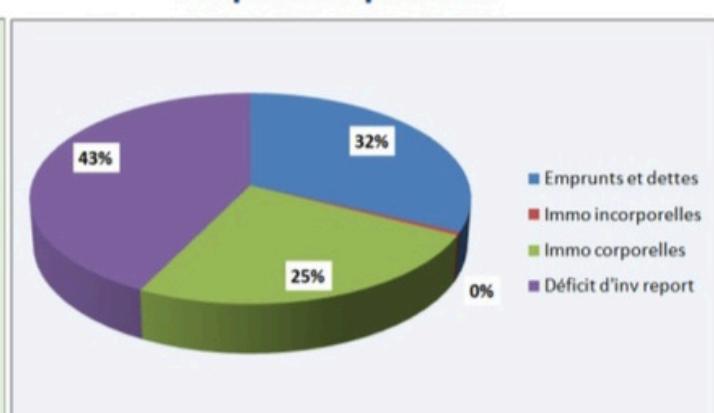


Section d'investissements

Recettes prévues



Dépenses prévues



COMPTES DE LA COMMUNE

BILAN FINANCIER DE LA COMMUNE -- ANNEE 2024

Affectation de résultats 2024			
	Fonctionnement	Investissements	Total
Recettes	418 531 €	43 537 €	462 068 €
Affectation résultats 2023	94 554 €	97 164 €	191 718 €
Total recettes	513 085 €	140 701 €	653 785 €
Dépenses	387 937 €	260 755 €	648 692 €
Affectation résultats 2023	0 €	0 €	0 €
Total dépenses	387 937 €	260 755 €	648 692 €
Résultats cumulés	125 147 €	-120 054 €	5 094 €

Principales dépenses réalisées en 2024 :

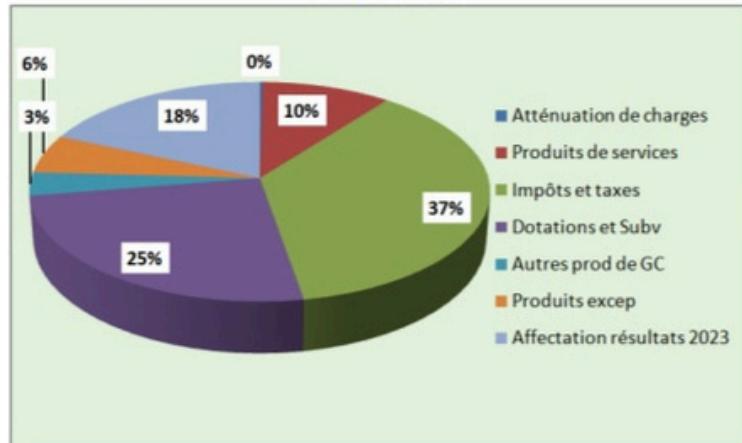
- Achat d'un nouveau tracteur
- Achat d'un terrain constructible aux Vernes
- Achat d'un système de vidéo surveillance de l'espace public
- Achat de matériels d'entretien suite au cambriolage de l'atelier
- Surcoût du changement d'effectifs et d'un remplacement maladie
- Remboursement anticipé de 2 emprunts

Principales recettes réalisées en 2024 :

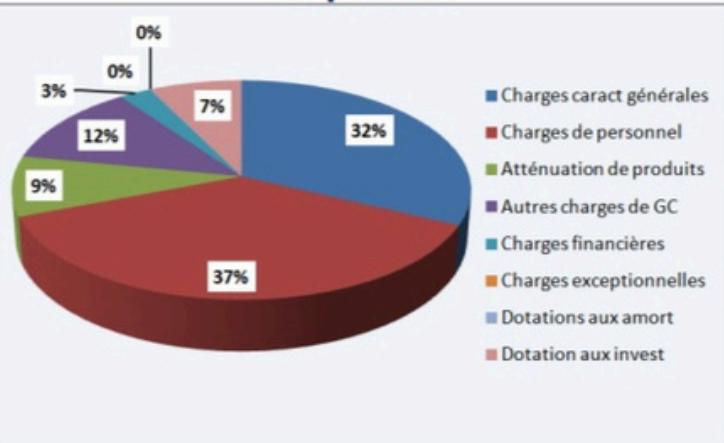
- Vente de l'ancien tracteur
- Taux d'imposition communaux inchangés

Section de fonctionnement

Recettes

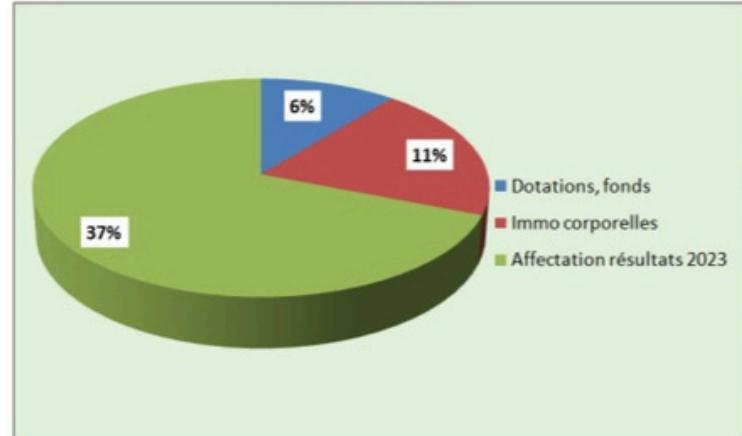


Dépenses

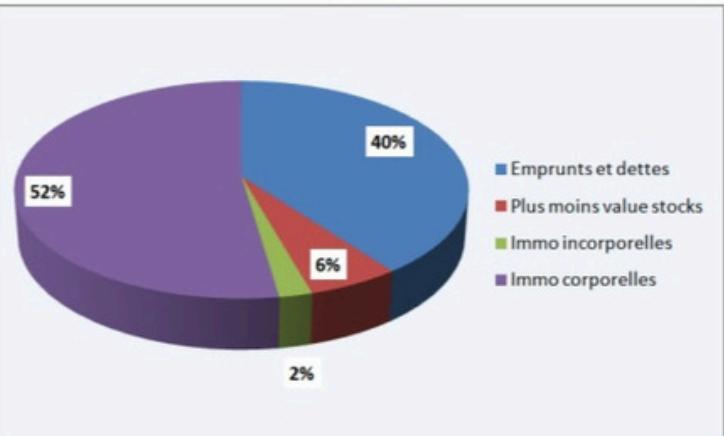


Section d'investissements

Recettes



Dépenses



COMPTES DE LA COMMUNE

ETAT DES EMPRUNTS DE LA COMMUNE

Objet	Prêt Capital	Organisme prêteur	Taux Intérêts	Durée initiale en mois	Date 1ere échéance	Durée restante en mois	Capital restant au 18/03/25	Soldé en 2025
Cantine	245 000 €	Caisse d'Epargne	4.19%	360	28/02/2008	155	143 070 €	
Travaux Mairie	30 000 €	Crédit Agricole	1.12%	120	09/07/2015	2	791 €	09/05/2025
Travaux Salle fêtes	80 000 €	Crédit Agricole	0.59%	120	10/05/2020	62	40 588 €	
Achat terrains	50 000 €	Crédit Agricole	4.44%	24	30/08/2023	5	50 000 €	30/08/2025
Tracteur	57 800 €	Crédit Agricole	4.57%	84	20/01/2024	70	43 086 €	
Debroussailleuse	25 400 €	Crédit Agricole	3.22%	84	02/02/2025	83	25 400 €	

BILAN FINANCIER DU BUDGET ANNEXE

« LOTISSEMENT DES 3 POINTES » -- ANNEE 2024

Rappel du projet :

En 2020, nous avons décidé d'attirer de nouveaux habitants et de nouveaux élèves pour l'école, en proposant 9 terrains à batir dans un nouveau lotissement appelé " Lotissement des 3 pointes ".

Les travaux d'aménagement se sont terminés à l'été 2022.

Depuis 3 ans, l'augmentation des taux d'emprunts a bloqué les projets des primo-accédants, à Thurey et ailleurs. A date, nous n'avons vendu aucun terrain.

Depuis le début de cette année, nous avons des demandes de renseignements pour ces terrains.

Nous pensons que si les taux d'intérêts continuent à baisser, cumulés aux nouveaux prêts à taux 0, nous pourrions commencer à vendre des terrains cette année.

Le budget est équilibré entre les coûts des travaux et les recettes des futures ventes des terrains.

L'achat du terrain et les travaux ont couté 270 000 € et ont été payé en 2022 par un emprunt à court terme de 24 mois. La vente des terrains représente un revenu potentiel de 299 500 €.

En 2024, nous avons décidé d'avoir recours à un emprunt sur 10 ans.

BUDGET LOTISSEMENT DES 3 POINTES - EMPRUNT EN COURS

Objet	Prêt Capital	Organisme prêteur	Taux Intérêts	Durée initiale en mois	Date 1ere échéance	Durée restante en mois	Capital restant au 18/03/25
Lotissement	271 781 €	Crédit Agricole	3.34%	120	10/12/2024	116	264 106 €

Affectation de résultats 2024

	Fonctionnement	Investissements	Total
Recettes	250 585 €	430 559 €	681 144 €
Affectation résultats 2023	-57 086 €	291 274 €	234 188 €
Total recettes	193 499 €	721 833 €	915 332 €
Dépenses	250 584 €	610 740 €	861 324 €
Affectation résultats 2023	0 €	0 €	0 €
Total dépenses	250 584 €	610 740 €	861 324 €
Résultats cumulés	-57 085 €	111 093 €	54 008 €

Budgets 2025

	Fonctionnement	Investissements	Total
Recettes	234 682 €	0 €	234 682 €
Affectation résultats 2024	0 €	0 €	0 €
Total recettes	234 682 €	0 €	234 682 €
Dépenses	177 595 €	0 €	177 595 €
Affectation résultats 2024	57 086 €	0 €	57 086 €
Total dépenses	234 682 €	0 €	234 682 €
Résultats cumulés	0 €	0 €	0 €

POUR THUREY



Béatrice Pozzo

Chambres d'hôtes, réflexologie et relaxation



Résidant avec son mari à Thurey, au **Moulin de la Grognette** depuis 6 ans suite à un coup de foudre pour cette propriété, Mme Béatrice Pozzo exerce la **réflexologie générale, les massages ayurvédiques et la respiration-relaxation en groupe**.

Elle propose également des **chambres d'hôtes**.

Béatrice Pozzo, **réflexologue diplômée depuis 12 ans** a tout d'abord ouvert son cabinet en Suisse avant de s'installer définitivement à Thurey.

Depuis janvier, elle propose la réflexologie générale en séance individuelle qui a pour but de calmer le stress, les angoisses et apaiser les maux musculaires et articulaires. Vous pourrez également vous détendre grâce aux **massages ayurvédiques et crâniens à l'huile chaude**.

En petit groupe, Béatrice vous aidera à détendre vos muscles grâce aux techniques de respiration.



Les travaux venant d'être achevés, 3 chambres d'hôtes sont désormais disponibles dans un cadre reposant agrémenté d'un étang, d'un sauna et d'un bain nordique.

Toutes comprises avec le petit déjeuner, 2 chambres avec salle de bain attenante juxtaposent une chambre avec cuisine et salle de bain.

“Avant d'exercer mon métier de réflexologue, je travaillais dans l'administratif pour l'entreprise de maçonnerie/carrelage de mon mari. J'ai eu envie d'apporter mon soutien aux personnes car tout le monde est touché par le stress qui engendre différents problèmes musculaires. Ici, au Moulin l'endroit se prête à la détente, les personnes qui viennent en chambres d'hôtes peuvent se balader autour de l'étang et profiter en même temps d'un moment de bien être”.

POUR CONTACTER REFLEXOBEA:

- reflexbea.fr
- www.moulindelagrognette.fr

Lundi au vendredi de 8h à 18h sur rendez-vous

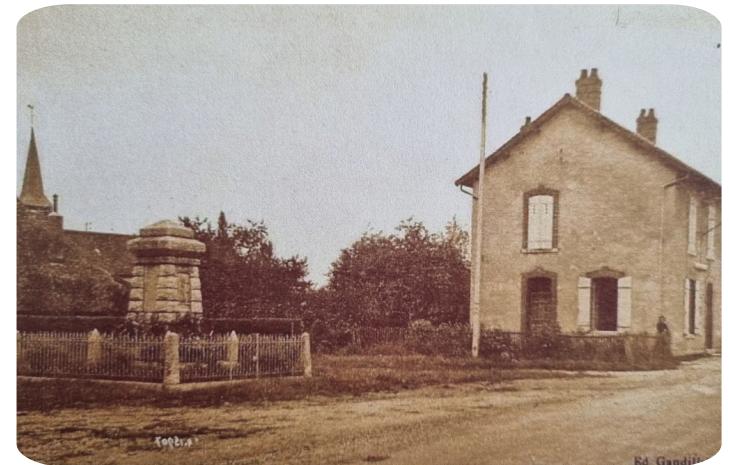
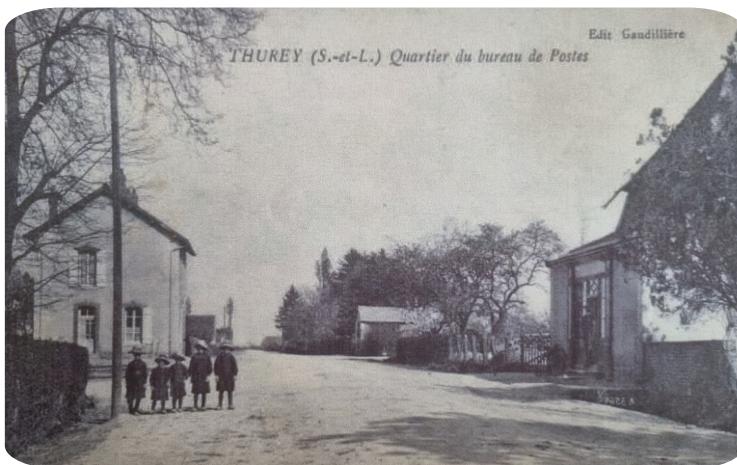
- 06 79 09 27 93
- bea-titude@bluewin.ch



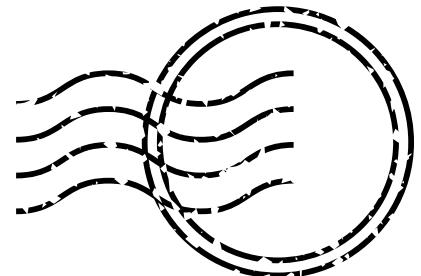
L'ancien bureau de poste



Quelques années plus tard, en 1909 fût construit **le petit bâtiment en pierres (faisant actuellement partie de la micro crèche)** qui fit office de bureau de poste jusqu'en 2003, composé d'un logement de fonction à l'étage où vécut la famille Inselin durant les dernières années de la poste. Puis la bibliothèque s'y installa jusqu'en 2022.



LE SAVIEZ-VOUS ?



En 1890, Mr Mathey Maire de Thurey et député de Saône et Loire avait fait la demande de la création d'un bureau de poste.

Dès 1900, ce bureau de poste télégraphique et téléphonique fût ouvert et tenu par un facteur receveur, qui desservait également la commune de Diconne.



Votre prochain numéro: ETE 2025

Comité de rédaction

Rédaction et reportages: Sonia Colas

Comité de validation: Conseil Municipal

